



la **SANTE** un **DROIT** pour **TOUS**

6 Rue de Balaclava 33800 Bordeaux 0614555478

santepourtous33@gmail.com <http://santedroitpourtous.com>

Membre de la **COORDINATION NATIONALE**

des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

Communiqué de Presse du 1^o avril 2015 en lien avec l'ASP (Agence Sociale de Presse)

Olivier BRANDICOURT renonce à 4 millions d'€ de son arrivée dorée

Nous nous permettons de vous annoncer en exclusivité la décision que vient de prendre le Dr Olivier BRANDICOURT, nouveau directeur général du groupe pharmaceutique Sanofi.

Nous n'avons pas eu cette information en direct de sa part mais selon nos sources tout à fait fiables, il vient de leur annoncer qu'il renonce à la prime de 4 millions d'€ qui lui avait été accordée, par le conseil de surveillance du groupe, dans le cadre de cette arrivée dorée (« Golden Hello »).

Rappelons que :

- ce « cher » docteur de 59 ans, spécialiste des maladies tropicales, a rejoint l'industrie pharmaceutique en 1987 en passant entre autres par Park Davis, Pfizer puis Bayer (depuis nov. 2013) ;

- comme ses collègues à poste équivalent, il a depuis plusieurs années un revenu conséquent : sa prise de fonction chez Sanofi le 2 avril 2015 se fait avec un salaire annuel de 1,2 millions d'€, un bonus compris entre 3 et 4,2 millions, 45.000 actions à 88 € (total de 4 millions d'€) et 220.000 stock-options...

En outre, il lui avait été accordé une prime de 4 millions d'€ (versée à moitié en 2015 et 2016) qui représente une « stricte compensation des avantages auxquels il a renoncé en quittant Bayer »... !

- ces revenus n'ont aucune commune mesure avec ceux de la grande majorité des salariés du groupe qui lutte, sur plusieurs sites, pour des augmentations de quelques euros liées à la reconnaissance de la pénibilité du travail (ainsi que contre les suppressions de postes)... !

- les conditions de ce transfert ont été vivement critiquées en interne et en externe (cf entre autres les déclarations ministérielles de Ségolène ROYAL et Stéphane LE FOLL, qui ont sans doute dépassé les déclarations habituelles de circonstance et ont mis tout leur poids politique dans la balance...).

Nous nous réjouissons donc de cette décision qui, pour nous, doit se poursuivre à d'autres niveaux pour réguler ce marché pharmaceutique :

- qui menace de faire exploser notre Sécurité Sociale ;
- qui assure des revenus (pour ses dirigeants et actionnaires) tout à fait inacceptables en cette période d'austérité réservée à la majorité de nos concitoyens.